FICHE METHODE: L'ORGANISATION COMPTABLE

L'enregistrement d'un document comptable est déclenché par la réception d'une pièce justificative : facture reçue ou émise, chèque (reçu ou émis), avis bancaire (virement, prélèvement), pièce de caisse, ...

Attention certains documents commerciaux ne déclenchent pas d'enregistrement : devis, bon de commande, bon de livraison, bon de réception...

Les données sont inscrites puis reportées dans les différents documents comptables : saisies dans le journal puis reportées dans le grand livre et la balance, puis inscription dans les documents de synthèse.

PIECES JUSTIFICATIVES Factures, tickets de carte bancaire, notes de frais

JOURNAL

 Chaque opération fait l'objet d'une écriture saisie chronologiquement dans le journal.

GRAND LIVRE

• Les écritures sont ensuite reportées sur le grand livre.

BALANCE

• La balance des comptes présente la situation de tous les comptes à une date déterminée.

DOCUMENTS DE SYNTHESE • Bilan, Compte de Résultat et annexe.